Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 36 (1898)

Heft: 11

Artikel: Service de la femme de chambre

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-196798

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Excellences, sont de mise dans les pays monarchi-

En République, on doit appeler tout le monde « Monsieur », depuis le plus pauvre chiffonnier jus-qu'au Président de la République. Le mot « Citoyen » convient également à tous, à de certaines heures, lorsqu'on est dans l'exercice de son droit civique.

Nous n'en sommes cependant pas encore au «Salut fraternel » employé uniformément par tous les hommes de la Révolution, qu'ils fussent dans les fonctions les plus hautes ou dans les plus humbles. Mais la formule mise si souvent au bas des lettres, il y a vingt à trente ans à peine, «Votre très hum-ble et très obéissant serviteur» n'est plus guère employée, parce qu'elle nous choque par son caractère de servilité.

On en est aux «sentiments distingués» ou «très distingués » ou «les plus distingués », si l'on ne se connaît pas ; on assure de ses « sentiments dévoués » ou « très dévoués », etc., les personnes qu'on connaît peu ou beaucoup.

Une certaine familiarité permet d'écrire simplement « votre tout dévoué », ou « cordialement à vous ».

Il y a aussi les formules plus froides.

«J'ai l'honneur de vous saluer» qui passe pour quasi impertinente, jusqu'aux « salutations empressées ». Puis, en s'adressant à une femme, les « res-pectueux hommages » ; à un homme âgé, le « profond respect» ou les «sentiments respectueux et dévoués »

Il y a là toute une gamme aux tons et aux nuances variés, que la convention a établie et dont chacun de nous se sert avec plus ou moins de justesse et d'à-propos.

Dans le monde officiel, dans le monde diploma-tique surtout, ces choses sont réglées avec un soin minutieux. Il y a un protocole épistolaire dont per-

sonne ne s'aurait s'affranchir. Le dévouement, le respect, la considération y sont dosés avec un art infini. Ce serait une grave impo-litesse que de ne pas donner à un personnage la qualité à laquelle son rang lui donne droit; ce se-

rait un manque de tact que de lui en donner plus. Le Ministre des Affaires étrangères a un bureau, presque une direction, qui est le conservatoire et comme la chapelle des conventions épistolaires. D'une majuscule ou d'un accent mis en place, on y

enseigne le pouvoir.

Il est admis, par exemple, que si l'on écrit à un ministre ou à un ambassadeur, on doit lui adresser en terminant *les* assurances de sa haute considéra-tion. Vous entendez bien : « les assurances » et non pas « l'assurance ». L'assurance ne vaudrait rien, rien absolument. Il faut mettre « les » ou s'avouer un homme ignorant et sans éducation.

Que vous en semble?

Druey et le Coucou.

La période de 1830 à 1845 fut assez mouvementée chez nous, au point de vue politique. Après le renouvellement du Grand Conseil en 1841, par exemple, les partis s'organisèrent en deux camps bien tranchés avec états-majors en permanence. Pendant que les conservateurs allaient du cercle du Commerce à l'Arc, et de l'Arc au cercle de la Réunion, les radicaux passaient du Casino au Théâtre, et de là aux Trois-Suisses, où ils se réunissaient une ou deux fois par semaine.

Des Trois-Suisses, les réunions passèrent au Café Vaudois. La dernière séance qui y eut lieu présenta des incidents assez drôles. Le président exposa qu'on n'avait plus ni argent ni local, et qu'il fallait absolument trouver l'un et l'autre. Là-dessus, le docteur V., toujours disposé à prendre la parole, se lève et dit que « depuis longtemps on sentait le besoin d'un local pour recueillir les aliénés et les imbéci-

- Mais ce n'est pas la question! crie le président de l'assemblée.

- Pardonnez, président, poursuit le docteur V., c'est une motion d'ordre que je fais. Un fou rire s'empara des assistants.

Druey s'était assis au-dessous d'une pen-

dule qui, tout en frappant les heures, criait coucou. Neuf heures sonnent pendant qu'il parle. Il croit que les assistants font coucou pour se moquer de lui, et les traite de polissons. Tout le monde se fâche et l'on se sépare

Après une nouvelle tentative de réunion sous la Grenette, qui ne put réussir, on s'ajourna indéfiniment.

On dinâ âo Grand-Pont.

Dou municipaux aviont étâ délèguâ pè la Coumouna po àllà à Lozena atsetà ou relodzo po mettrè âo pâilo dè la Municipalitâ.

Quand furont arrevâ à la capitâla et que l'uront roudâ dein totès lè boutequès dè relogeu, sè décidaront d'atseta 'na peindule à coucou que l'uront po não francs cinquanta avoué lè

Après avâi fè la patse, l'alliront quartettà decé delé et coumeint midzo arrevâve, ïon dâi municipau, que cognessai on pou Lozena, dese à l'autro:

 L'est astout l'hâorè d'allâ medzi oquiè; por mè, y'è fan et mè cheinto lè rattès; se t'é d'accoo, no faut allà dinà ào Grand-Pont, diont qu'on l'âi medzè bin, et pisque n'ein perdu noûtra dzornâ et que l'est la Conmouna que pâyè, on pâo bin s'accordâ on iadzo oquiè dè bon, qu'ein dis-tou?

Bin se te vâo! fâ l'autro.

Et l'eintront âo cabaret dâo Grand-Pont, ïo y'avâi dza on moué dè mondo.

L'alliront sè chetà à 'na trabllia découtè on part dè monsus que bévessant la couéta, et quand lo someillé vint lão démanda cein que desirâvont, cé dâi municipau que cognessai Lozena l'ài espliquè que volliavont medzi oquié, mâ que faillái dão bon et que y'ein aussé pråo.

Adon lo someillé va queri n'espèce dè pa-letta ïo y'avâi marquâ ti lè fins bocons qu'on poivè medzi et lao dese dè vouaiti dedein cein que lâo fara plliési, que n'aviont qu'à derè et tot sarà astout prêt.

Noutrè gaillà vouaitont don la paletta et âo premi folliet, y'avâi: «Bouilli de bœuf aux fines herbes, bouilli de mouton, etc.»

- Râva po voutron bouli, fâ ïon dâi municipau, on ein medze tsi no totès lè demeindzè; no faut oquiê d'autro : vire vâi on part dè folliets.

Ye vouaitont pe lien et y'avâi marquâ:

«Foie de veau à la française, foie de veau aux champignons, etc. »

Ne vu rein dè fédze! fa l'autro municipau, la fenna no z'ein a reindzi ïon dévant hiai.

Adon ïon dâi gaillà que vouaitivè on pou pe lien, pousè son dài su la paletta et dese à son collègue :

- Crayo que no faut démandâ cein, voudrè frémâ que cein dâi être oquiè dè fin bon.

L'autro vouaite la paletta ct y'avai inscrit:

« Macaronis à l'italienne » — et drâi dezo:

«Idem sauce tomates. »

Qu'est-te que l'est cein que dâi z'idémes, fâ l'autro?

- Binsu que l'est dài z'ozés frecassi et que mitenont cein avoué dâi tomates, que te sâ prâo cein que l'est; y'ein a dein lo courti âo menistre, te så; ciliào pommès rodzès, grossès coumeint dai truffès. Petétré que l'ein éclliaffont on part avouè dè ciliào z'idémes, que cein dai férè on fin fricot. No faut démandà cein?

– Et bin, va que sâi de!

Ora faut pas âobllia lo bâirè! fâ ion dâi gaillâ, et coumeint on châi vint pas ti lè dzo, no faut assebin oquiè que ne sai pas dâo penatzet ; vouâite vài la paletta?

« Yvorne, Clos du Rocher, Villeneuve, Dézaley, etc. »

Dè clliâo vins, on ein bâi onco quièscau

iadzo, s'on démandâvè 'na botollie dè cé vin dâo défrou qu'on braguè tant?

Adon, ein avezeint lo livret, trâovont: « Pipermint » mà n'aviont pas vu que cein étâi dein la reintse dâi litieu, et sè decidaront dein démandà 'na botollie et criont lo someillé:

- Garçon, se l'âi fa ïon dâi municipau ein l'âi montreint la paletta, vous nous apporterez ça : des Idémes aux tomates et pi une bouteille de Piperminte, si vous plaît.

Le someillé fot lo camp ein rizeint qu'on sorcier et noutrè gaillâ ont fe dâi ge asse gros què dâi potsès à écramâ quand l'ont vu arrevâ, à la plliace d'ozès frecassi, 'na plliatèlâ dè macaronis.

N'ont pas trovà lo Pipermint à lâo pottès, ka, quand l'ein uront bu tsacon on verro, l'ont trovâ que cein étâi dè la ruda bourtia et sont zu bâirè on demi dè novè âi Messadzèri ein sè deseint que dein cliião grantès pintès dè vela, n'aviont pas lo coup po servi lè pratiquès.

Service de la femme de chambre.

Chaque jour : Préparer le cabinet de toilette. -Réveiller madame, servir son déjeuner et lui don-ner les menus et les livres de comptes. — Faire le salon avec le valet de chambre. — Habiller madame. — Faire le cabinet de toilette et préparer la toilette de sortie. Faire la chambre de madame. — Déjeuner pendant que madame déjeune. — Soigner les plantes d'appartement. — Mettre en ordre le sa-lon pour cinq heures. — Préparer la toilette de madame pour le dîner ou la sortie suivant les ordres. — Dîner pendant que madame dîne. — Préparer pour la nuit la chambre de Madame. — Préparer le cabinet de toilette. — Déshabiller madame. — Ranger le cabinet de toilette. — Emporter à la lingerie les jupons ou robes qui ont été mis. que jour, le service fait, se mettre à coudre. Dans la plupart des maisons, la femme de cham-

bre travaille pour elle après le dîner.

Lundi (c'est ordinairement le jour de la blanchisseuse), compter les objets pour la blanchisseuse, le teinturier et la blanchisseuse de dentelle. Après midi, recevoir le linge, le compter, le visiter, mettre à part les objets à raccommoder, serrer les autres. - Donner à la cuisinière, au valet de chambre, au cocher, le linge de la semaine.

Mardi. Repassage du linge fin de madame. — Raccommoder le linge.

Mercredi. Nettoyer les éponges, les brosses, les cristaux de l'appartement de madame.

Jeudi. Entretien et réparation du linge, vêtements

Vendredi, samedi. Nettover et remettre en ordre les armoires à linge, robes, parfumerie, etc., de l'appartement de madame.

Dimanche. Se faire donner par les domestiques le linge sale de la semaine.

(Almanach Hachette).

Certes voilà des journées bien remplies. Néanmoins on paraît avoir oublié un des devoirs importants de la femme de chambre dans les chaudes journées d'été:

Pendant les lectures de madame, rester près d'elle, tout en s'effaçant un peu, et, sans toucher le visage de madame, chasser délicatement les mouches et les cousins qui incommodent madame.

Le gigot à la Bourguignonne. - Sous ce titre, un fervent gastronome nous indique la ma-

raite, un reivent gastronne nous intique la ma-nière d'apprêter ce plat, très en vogue à Paris. Faites braiser votre gigot, dit-il, pendant cinq heures, dans une casserole. Retirez-le: fendez-le en tranches droites et minces, dans le sens de l'épaisseur, comme si vous le découpiez pour le servir, mais en ayant soin que chaque tranche reste adhérente à l'os.

Vous avez fait préalablement une farce de la façon suivante: beurre, persil, ciboules hâchées, nonnes, mie de pain, olives, chair à saucisse, etc.; deux œufs dont les blancs battus en neige; salez, poivrez, un peu de muscade et de poivre de Cayenne, et mélangez bien.

Vous étendez alors une mince couche de cette farce sur chacune des tranches de gigot, et vous